



Départ du sentier de démonstration

10 bornes jalonnent ce circuit en ayant pour thème principal, « la restauration forestière durant un siècle afin de lutter contre l'érosion de marnes » (*document pédagogique réalisé par le CEMAGREF et l'ONF à disposition à l'office de tourisme*). De la place du village, remonter le ravin de Saignon jusqu'au barrage du même nom. Poursuivre cette piste en direction du sommet des Croix. La jonction avec une nouvelle piste vous oblige à laisser sur votre gauche celle conduisant à la ferme du Saignon. De ce fait, et après avoir franchi les bornes 5 et 6, revenir sur la piste de droite pour l'emprunter sur plus d'un km. Un sentier à droite va vous conduire jusqu'à la retenue du Saignon que vous traversez afin de rejoindre la première partie de votre circuit. Le retour à la Motte du Caire va se faire par la même piste d'accès au barrage.

Votre partenaire de randonnée : LE BARRAGE DU SAIGNON

En 1855, 1856 et 1859, des crues catastrophiques sont observées à l'échelle nationale. Les dégâts engendrés obligent les autorités à investir dans la compréhension des phénomènes générateurs de ces inondations : le déboisement massif des montagnes par le défrichement et le surpâturage est clairement mis en cause. En effet, la couverture forestière permet de protéger les sols contre l'érosion. Dès lors, le gouvernement envisage d'importants projets de reboisement ou de reconstitution de la couverture végétale. Une succession de lois est votée, dont celle du 4 avril 1882 créant les services de Restauration des Terrains en Montagne (RTM). D'importants travaux de réhabilitation sont entrepris dans les Alpes du sud, associant le génie biologique sur les versants pour des plantations d'herbacées, arbrisseaux, arbustes et arbres, au génie civil pour la construction de barrages en pierres et de seuils dans les torrents. Le pin noir d'Autriche qui borde cette ancienne retenue, fut choisi en raison de sa résistance à la sécheresse et à la pauvreté des sols. Ce barrage, envasé complètement depuis 1979, était destiné à retenir l'eau nécessaire pour irriguer les vergers. Construit en 1962 il fut utilisé entre 1964 et 1969 pour l'irrigation. En 1969, la mise en service des forages dans la vallée de la Sasse a conduit à abandonner l'utilisation de l'eau du lac ; le barrage est alors resté constamment fermé, ce qui a provoqué son envasement complet.

Article repris à partir du document « sentier de démonstration » réalisé par le CEMAGREF GRENOBLE en partenariat avec l'ONF.

ACCES ROUTIER

Depuis Sisteron, prendre la direction de la Motte du Caire par la D951 située sur la rive gauche de la Durance. Après avoir traversé la Sasse à hauteur de Valernes, poursuivre sur sa rive droite jusqu'à la Motte du Caire.

CARACTERISTIQUES DE L'ITINERAIRE

Dénivelée : 300 m

Distance : 7 km

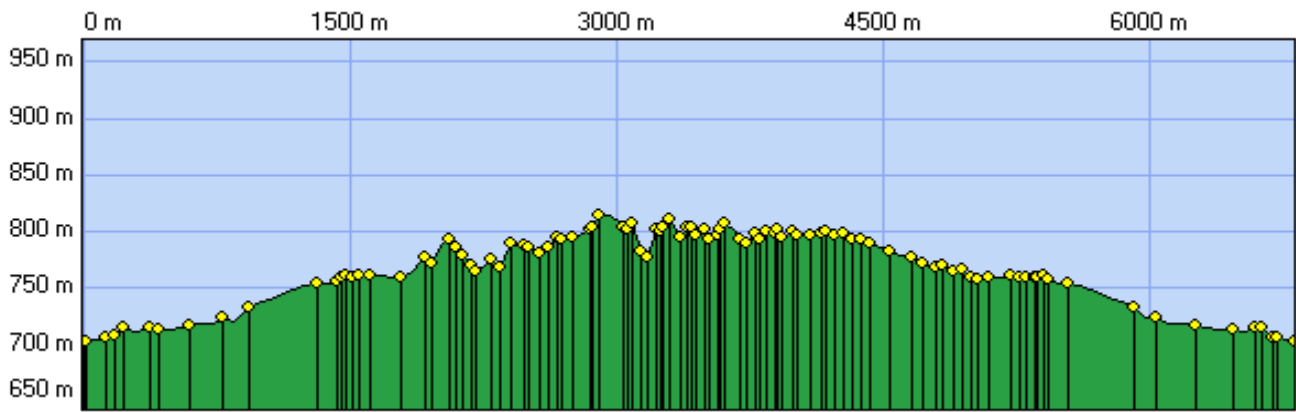
Durée : 2h30

Difficulté : *

Balisage : jaune

Cartographie :

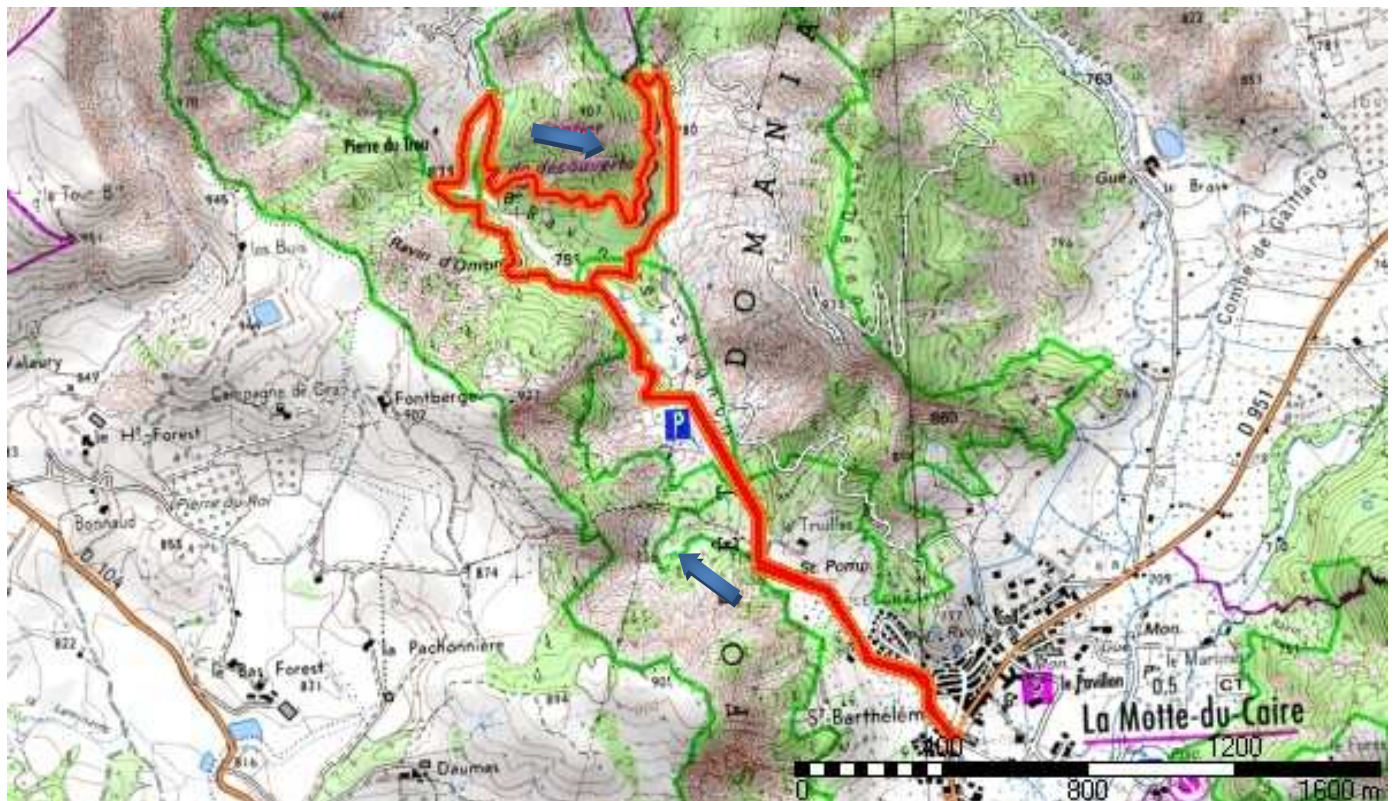
IGN 3339 ET



Réponse : L'écologie est la science des relations entre les êtres vivants et leur environnement physique, chimique et biologique (ECO- du Grec= maison, habitat et LOG= étude).

Question : Le Saignon ou Sagnon indique une particularité propre à ce terrain de montagne . Laquelle ?

Réponse dans la fiche N° 21



Renseignements :
Office de tourisme de la Motte du
Caire-Turriers : 04 92 68 40 39

20

**Pour toute remarque ou
suggestion, votre contact :**
Marc Linares : 04 92 68 42 72